

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	21	25

Vote
A l'unanimité
Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 14 Octobre à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/10/2025.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONNE Grégory, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, REMY Benoît, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HOUZE Marie-Martine à M. VELU Philippe, RASSE Virginie à M. DESMOUCELLE Didier, MM : CLOCHARD Jean-François à M. HOCQ Daniel, RATAJCZAK Christophe à M. DELANNOY Frédéric

Absent(s) : M. SAVARY Gabriel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202566 – Reconduction de l'action " Pour les fêtes, je donne un sens à mes achats, je choisis les petits commerçants et les artisans d'Hornaing "

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour promouvoir le développement du commerce local, il est proposé au Conseil Municipal de reconduire l'action de soutien aux commerçants. En effet, cette action mise en place en 2020 pendant la crise sanitaire a remporté un vif succès.

Celle-ci sera organisée du 06 au 20 décembre 2025 par le biais d'une tombola avec tirage au sort. Ainsi, les clients se présentant chez les 18 commerçants partenaires se verront remettre un ticket de tombola par tranche de 10 euros d'achat.

Le tirage au sort aura lieu le 20 décembre 2025 à 18 heures en salle des mariages et en direct sur le Facebook de Monsieur le Maire.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'allouer un budget de 2 000 € (deux mille euros) pour l'achat des lots. La dépense sera reprise à l'article 6232.028 du budget primitif 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/11/2025
Le Maire
Frédéric DELANNOY

